

Initiative Comminges aide aussi les agriculteurs

ECONOMIE Initiative Comminges étend dorénavant son soutien en faveur des créateurs ou repreneurs d'entreprises du secteur agricole. Les trois premiers prêts d'honneurs d'une valeur totale de 32 000 € ont été accordés la semaine dernière.

Si l'association Initiative Comminges est bien connue sur le territoire pour ses coups de pouce bienvenus aux créateurs et repreneurs d'entreprises pour les secteurs du commerce, de l'artisanat et de l'industrie, elle étend désormais ses aides et son accompagnement aux entrepreneurs du secteur agricole : « Initiative Comminges est née en 1998, rappelle Laurent Haurie, chargée de développement économique auprès de l'association. C'est en 2019 qu'on a eu cette idée et cette volonté d'étendre notre activité au domaine agricole ». Après une prise de contact avec les partenaires traditionnels et institutionnels des agriculteurs, la Chambre d'agriculture en premier lieu mais aussi les collectivités locales, les banques spécialisées, les assureurs et les cabinets d'expertise, Initiative Comminges reçoit « un accueil ultra positif » et affine son projet d'intervention, l'installation hors cadre familial, mais aussi les entreprises agricoles déjà existantes qui souhaitent se dévelop-

per vers les circuits courts, la vente directe ou pour l'obtention d'une labellisation qualité ou encore pour des projets en lien avec leur production d'énergie, que ce soit le développement du photovoltaïque ou la méthanisation par exemple », recense M. Haurie.

Le règlementat statutaire validé courant 2019, le fonds agricole d'Initiative Comminges naît officiellement le 1er janvier 2021 et les premiers dossiers arrivent sur le bureau de l'association commingeoise : « Si le dossier est complet, le porteur de projet doit le présenter devant un comité d'agrément constitué de onze experts issus de la Chambre d'agriculture, des banques mais aussi de chefs d'entreprises agricoles ». Le premier comité d'agrément s'est réuni la semaine dernière et à l'issue de ce grand oral, Initiative Comminges a octroyé ses premiers prêts d'honneurs d'un montant total de 32 000 €, soit trois prêts sans intérêts de 10 000 à 12 000 € chacun. Parmi les premiers lauréats, deux projets d'installations « hors cadre familial » aux Tourneilles et à Montsau-

nès et un projet de développement pour l'exploitation Leguay à Sepeux.

Pâtes, spiruline et légumes bio

« Le rôle de notre financement n'est pas de remplacer les banques mais de venir en complément », précise M. Haurie. Les prêts d'honneur servent ainsi versés, sans caution et sans garantie, une fois que l'entrepreneur aura obtenu l'accord de son prêt bancaire ou de l'immatriculation de sa société. L'entrepreneur devra rembourser sur l'honneur à partir d'un différé de quatre à six mois par des mensualités douces et adaptées dans un délai entre trois et sept ans et bénéficiera pendant toute cette période d'un accompagnement personnalisé grâce à la nomination d'un partenaire, souvent un chef d'entreprise retraité et des ressources du réseau d'Initiative Comminges. Une aubaine pour ces trois premiers lauréats à l'image de Christine Julien installée à Sepeux qui peut plus sereinement se lancer dans son projet de valoriser sa



Les porteurs de projet face au comité d'expert mercredi 27 janvier.

production céréalière en la transformant en pâtes fermières : « On avait ce projet depuis un an déjà et c'est en discutant avec ma banque, qu'elle m'a parlé du fonds agricole d'Initiative Comminges. J'ai déposé le dossier au début du mois de janvier et j'ai présenté devant le jury la semaine dernière. Ces 10 000 € me permettront d'avoir un peu de trésorerie de départ », explique Christine qui prévoit la commercialisation de ses pâtes commingeoises pour cet été. L'exploitation seppxoise attend désormais la réception de son petit moulin en meule de grant commandé chez un artisan. Les 10 000 € accordés à Stéphane Cagegi lui permettront aussi de récolter cet été sa première production de spiruline, aux Tourneilles et ainsi démarrer sa recon-

version professionnelle : « C'était assez impressionnant de passer devant un jury de onze personnes, j'étais un peu intimidé mais leurs questions étaient pertinentes ». Même avance de trésorerie pour les deux associés maraîchers Thomas Broué et Florian Begard eux aussi en reconversion professionnelle : « On s'installe à Montsaunès en hors cadre familial avec l'objectif de produire des légumes bio en vente directe. Ce prêt d'honneur nous apporte une souplesse de trésorerie car entre les délais pour les subventions, l'avance de TVA, ça nous permettra de mieux passer les premiers mois ». Un coup de pouce bienvenu pour ces jeunes pousses.

Sabrina Rezki
> Plus d'infos auprès d'Initiative Comminges au 05.61.88.35.64 ou contact@initiativecomminges.org